



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 19 juin 2025

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 13 juin 2025

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 29
Nombre de procurations : 10

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Christine MARTIN	Monsieur Lionel SANCHEZ
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur François SARRON-PILLOT
Madame Sladana ZIVKOVIC	Madame Céline TONOT	Monsieur Patrick CHAPUIS
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Denis HAMEAU	Madame Monique BAYARD
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Karine HUON-SAVINA	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	
	Madame Ludmila MONTEIRO	

Membres absents :

Monsieur Jean-François DODET	Madame Nathalie KOENDERS pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Jean-Patrick MASSON pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET
	Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Monsieur Christophe AVENA pouvoir à Monsieur Denis HAMEAU
	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à Monsieur Lionel SANCHEZ

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES
ROBOTICS VALLEY - Demande de subvention de fonctionnement 2025

Dijon métropole s'est engagée dans une politique de développement économique et d'attractivité, en structurant des filières d'excellence telles que l'agroalimentaire, la santé et le numérique.

Dijon métropole a également identifié la robotique, la cobotique et l'industrie 4.0 comme des domaines d'expertise à fort potentiel. Ces secteurs se situent à l'intersection d'une filière numérique en pleine croissance sur le territoire et d'un tissu industriel local qui amorce sa transition numérique pour assurer sa pérennité et son développement. Pour les PME confrontées à une forte concurrence internationale, la robotisation, qu'elle soit industrielle, collaborative ou mobile, représente un levier stratégique de compétitivité. Elle contribue à restaurer les marges sans nécessairement réduire les effectifs, à maintenir puis développer les parts de marché à l'export, à renforcer la qualité et l'homogénéité de produits, tout en répondant aux exigences croissantes de la réglementation française sur la pénibilité au travail.

C'est dans ce contexte que Robotics Valley a vu le jour en 2018, avec le soutien de Dijon métropole et de la Région Bourgogne Franche-Comté. Robotics Valley est le cluster régional dédié à la robotique, à la cobotique et à l'industrie du futur. Il compte 81 adhérents. Son objectif est de rassembler les acteurs de l'industrie, de la recherche et de l'enseignement professionnel et supérieur, afin de faciliter la transition du tissu industriel régional.

Les actions de Robotics Valley s'articulent autour de trois axes principaux :

- Sensibilisation aux enjeux de l'industrie du futur
- Innovation et soutien à l'émergence de projets collaboratifs
- Ingénierie de projet pour intégrer la robotique-cobotique dans les lignes de production des entreprises

Pour mener ses actions, Robotics Valley s'appuie notamment sur les plateformes techniques du Pôle d'excellence en robotique, cobotique et vision industrielle de l'UIMM 21 et sur les compétences du pôle formation de l'UIMM 21-71.

Depuis 2021, Robotics Valley et Dijon métropole ont établi un partenariat pour développer un volet d'activités spécifiques sur le territoire de la métropole. Cela a conduit notamment à des actions de promotion commune sur des salons (SIDO, Business Industrie...), à l'organisation de rencontres professionnelles à Dijon, notamment dans le cadre des clubs industrie 4.0 ou encore à l'initiation d'un travail de rapprochement des laboratoires de l'Université Bourgogne Europe et des entreprises, pour structurer un écosystème recherche-innovation-transfert de technologies en industrie 4.0.

En lien notamment avec Territoire Bourgogne Industrie, le plan d'actions 2025 viendra poursuivre et enrichir cette démarche pour :

- Favoriser la recherche et l'innovation en créant et en renforçant des partenariats avec notamment l'Université Bourgogne Europe et ses laboratoires, mais aussi avec des écoles d'ingénieurs telles que ESEO, CESI, POLYTECH et les industriels ;
- Créer des synergies entre les acteurs du secteur en poursuivant et développant des rencontres professionnelles autour des clubs Industrie 4.0, des journées techniques en partenariat avec l'UIMM 21 ;
- Promouvoir l'écosystème et les compétences présentes sur le territoire en matière d'industrie 4.0 en lien avec l'agence d'attractivité Dijon Bourgogne Invest ;
- Encourager l'animation inter-clustering et les partenariats techniques en abordant les thématiques de l'IA, la cybersécurité, la 5G... avec les autres clusters (Agrinov, Vitagora, Santenov et les branches chimie, plasturgie...) ;
- Valoriser l'image de l'industrie auprès des jeunes et des publics en reconversion ;
- Mettre en œuvre un outil de pré-diagnostic de la maturité des entreprises en matière d'industrie 4.0 et de décarbonation ;
- Mettre en place une veille afin d'informer les adhérents sur les évolutions réglementaires, les appels à projets, les appels à manifestation d'intérêt et les appels d'offre.

Le budget prévisionnel de Robotics Valley pour l'année 2025 s'élève à 324 000 €, dont près de 35 % est alloué aux charges de personnel. Le reste du budget est principalement consacré aux charges externes (locaux, utilisation des infrastructures techniques, salons, communication...). Les ressources prévisionnelles proviennent des prestations, des cotisations des adhérents, ainsi que des subventions du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et de Dijon métropole.

Robotics Valley sollicite auprès de Dijon métropole une subvention de 60 000 € pour soutenir ses activités. Robotics Valley est également soutenu par la Région BFC à hauteur de 94 000€.

Il est proposé de répartir cette subvention de la manière suivante :

- 35 000 € pour le fonctionnement général du cluster ;
- 25 000 € pour la mise en œuvre du programme spécifique élaboré en lien avec Dijon métropole (cf. convention en annexe)

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'attribuer** une subvention de 60 000 € à Robotics Valley selon les modalités détaillées dans le présent rapport et dans la convention jointe en annexe ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2025.

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 10 PROCURATION(S)	